

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION
DES VOYAGEURS

AU VOLANT



INNOVATION

sur presque tous les articles du

SERVICE DE PROPAGANDE DE " AU VOLANT "

vous pouvez bénéficier
des avantages
d'un service de

CRÉDIT

tout en profitant des

REMISES habituelles de **10 à 40 %**

Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province : mais n'étant pas une entreprise commerciale, il vous rappelle que toute demande de renseignement entraînant à des frais qui ne vous sont pas comptés, « Au Volant » fait confiance à votre amabilité pour ne faire appel qu'à bon escient à une collaboration qui ne ménage ni sa peine, ni son temps pour vous rendre service.

AUCUNE COMMANDE CONCERNANT L'AUTOMOBILE NE PEUT ÊTRE RÉALISÉE

AU VOLANT

DIRECTION - RÉDACTION
P U B L I C I T É
10, rue Pergolèse, PARIS
PASSY 24-04

ORGANE OFFICIEL MENSUEL DE L'ASSOCIATION "LES VIEUX DU VOLANT" — N° 65 — 7^e ANNÉE — OCTOBRE 1938

LE SALON DE 1938

Le progrès est constamment en marche : il pousse les travaux de chacun et quelles que soient les difficultés il faut toujours améliorer ce que l'on fait.

Le Salon de l'Automobile 1938, qui se déroule à Paris du 13 au 23 octobre, est comme chaque année une grandiose manifestation des possibilités de l'industrie et du commerce français.

Du nouveau ? Il y en a et vous le verrez en lisant les présentations suivantes de ce qu'exposent nos industriels.

A l'encontre de l'année dernière les nouveaux modèles ne se cantonnent pas dans les petites voitures ; l'esprit d'équilibre qui est toujours le propre de notre nation se révèle là encore et tend à stabiliser à une juste moyenne la force de nos modernes outils de travail.

Les accessoires font aussi de louables efforts, et à cette occasion nous allons ouvrir une petite parenthèse : sur les voitures modernes la majeure partie des « ennuis » que l'on subit provient des accessoires.

A notre avis c'est la conséquence de ce que le choix du grand public n'a plus libre cours puisque les voitures lui sont livrées munies d'accessoires que seul le constructeur a choisi et dont le client ignore même la plupart du temps le nom.

Cet anonymat ne joue pas en faveur de la qualité... en général, car naturellement il y a des accessoires excellents.

Mais il y avait là d'utiles améliorations à apporter. Certainement le Salon 1938 consacrera une évolution dans ce sens.

AMILCAR

Sans renseignements à l'heure où nous mettons sous presse.

BENDIX

L'effort de Bendix s'est porté plus spécialement cette année sur le perfectionnement définitif des câbles de freins. Il nous offre aujourd'hui le résultat de ses recherches et de ses travaux : le câble-étanche.

Encore une nouveauté : le différentiel de sécurité provoque une augmentation très nette de stabilité et une diminution importante des accidents dus au dérapage.

Signalons enfin que la Clinique Bendix s'est enrichie d'une nouvelle machine de précision, dite 602, qui permet de déceler immédiatement les moindres défauts de la direction.

BUGATTI

Dernier né de la brillante lignée des « 57 », qui prirent naissance en 1933, le modèle présenté au Salon de 1938, constitue la synthèse des travaux et des expériences des années écoulées, et, affiné, perfectionné encore, il représente, sans discussion, le « châssis de sélection » dans tout ce que le terme implique.

Net et dépouillé, comme le chiffre qui le désigne, et sous lequel il est universellement connu, le châssis 57 est un bel exemple de la construction française moderne : sélection de la matière première, sélection de la main-d'œuvre, au service d'une conception d'artiste ès-mécanique.

CHENARD ET WALKER

Fort du succès qu'il avait remporté par la présentation de ses voitures au dernier Salon, Chenard-Walcker s'est bien gardé d'en altérer la ligne si originale. L'effort vigilant de ses puissantes Usines, loin de se ralentir, a été concentré sur les perfectionnements résultant des désirs de sa clientèle.

Modèles 4 et 8 cylindres sur carrosseries « insonorisées ». Freins Lockheed.

CIBIÉ

Comme chaque année, les Projecteurs Cibié, toujours à la hauteur des progrès techniques et des besoins de l'usager, vous présentent une série de nouveautés qui confirment l'esprit et le dynamisme qui animent cette Firme.

Pour ce qui est des créations 1938, citons au préalable le projecteur de 180 mm. destiné aux petites voitures et aux motos.

Une des réalisations qui fera le plus sensation est assurément l'anti-brouillard Cibié 160. Le système optique étant constitué d'un miroir parabolique symétrique donné par l'adjonction d'une surface dioptrique une projection à double effet convergente dans la partie supérieure et divergente dans sa partie inférieure, tout en employant une lampe à un seul filament. Ce dispositif, complété par une glace à profils complexes, permet d'obtenir la projection convenable, large et limitée par un plan horizontal très bas, sans qu'il soit procédé à une amputation quelconque du faisceau lumineux. Par conséquent, toute l'émission est intégralement utilisée, les deux éléments du faisceau venant judicieusement se conjuguer et doubler ainsi l'intensité lumineuse, ce qui constitue le maximum d'utilisation de l'éclairage dans le brouillard dans cette catégorie de projecteurs.

DERNIÈRE HEURE

“ LES VIEUX DU VOLANT ” ont été chaleureusement félicités par M. le Maréchal Pétain, pour leur initiative de créer un Corps de Volontaires Automobilistes (voir page 11). Cette organisation doit d'ailleurs se poursuivre en temps de paix, suivant les directives qui leur ont été données par M. le Général Daudin, directeur de la Défense Passive au Ministère de la Défense Nationale ; des instructions ont été adressées à leurs délégués. Les intéressés doivent donc s'adresser aux délégués (liste page 12 et suivantes) pour la province, et au siège social de Paris pour Paris, Seine et Seine-et-Oise. Pour les départements sans délégués s'adresser également au siège social de Paris.

la meilleure garantie pour votre moteur

Castrol
BREVETÉE S.G.D.G

en vente dans tous les garages



Bien que déjà exposé au Salon dernier, la présentation la plus sensationnelle de ce Stand est encore le Régloscope Cibié dont la réalisation aussi pratique qu'ingénieuse est due à Pierre Cibié, ancien élève de Polytechnique. Cet appareil, dont l'emploi se généralise de plus en plus, permet dans les conditions les plus pratiques le contrôle et le réglage des projecteurs dans tous leurs éléments optiques.

CITROEN

La « Traction Avant » Citroen a conquis la route. Leur silhouette, immuable depuis leur apparition en 1934, est devenue populaire. Quelle voiture vendue à si bon marché peut lui être comparée, qui possède comme elle un moteur aussi réputé, des freins aussi sûrs, une direction aussi douce et précise, une tenue de route à toute épreuve et une carrosserie monocoque entièrement en acier?

Les Usines de Javel présentent, cette année, un modèle « 15 CV six cylindres », voiture de grande qualité dans la tradition Citroen, qui supporte favorablement la comparaison avec les voitures de grande classe et apporte des qualités nouvelles de vitesse, de confort et de sécurité.

Les véhicules utilitaires et poids lourds, dont la variété des modèles a été simplifiée, présentent toujours les mêmes qualités.

DELAGE

De très belles réalisations en 4, 6 et 8 cylindres. Roues avant indépendantes. Carrosseries de grande classe.

DELAHAYE

Une gamme de modèles pouvant satisfaire tout le monde : un 12 CV 4 cylindres, un 6 cylindres sport, et un 6 cylindres 20 CV. Vitesse, sécurité, confort, qualité. Un stand à étudier. Du côté véhicules industriels tous les modèles depuis le camion léger au gazogène transportant 6 tonnes.

DELAUNAY-BELLEVILLE

Delaunay-Belleville exposera cette année son modèle six cylindres, 18 CV, à quatre roues indépendantes, déjà bien connu des automobilistes soucieux de leur confort et de leur sécurité.

ELECTRON

L'Electron est un curieux accessoire qui signale une à une l'usure des bougies sans les démonter et protège de tout claquage les bobines ou magnétos, les condensateurs, les distributeurs, et de l'usure prématûre les vis de contact.

FERODO

Au stand Ferodo, on verra toute la gamme des garnitures de freins et d'embrayages que fabrique cette firme, dans ses cinq usines. On examinera notamment les garnitures « tissées au plomb » qui ont apporté au freinage un nouvel élément de sécurité.

Dans le domaine des garnitures d'embrayage une nouveauté intéressera les spécialistes : le « Disque Progressif A. M. ». Celui-ci comporte un disque d'acier dont les dents, alternativement cambrées à droite et à gauche, forment ressort, assurant ainsi la progressivité de l'embrayage.

La grande famille des usagers de l'automobile n'a pas été oubliée. Ferodo a voulu que chaque conducteur puisse contrôler lui-même

l'efficacité de son freinage. Il a mis au point un petit avertisseur, le décéléromètre « Alarm-Frein », qui, posé sur le pare-brise ou sur le tableau de bord, vous dit à chaque instant si vous êtes en sécurité ou en danger.

GEORGES IRAT

Un modèle nouveau : sur le châssis connu à traction avant sera monté un moteur de 11 CV Citroën, ce qui augmentera encore les possibilités de cette voiture de sport. La 6 CV est toujours construite.

HUITRIC

Présente toute la gamme de ses batteries pour automobiles et reste en tête de cette fabrication.

LANDETE

Les Etablissements Landete lancent sur le marché une nouveauté appelée à faire sensation : le « protège-pneus ».

Spécialement conçu pour la neige, les terrains gras, les routes défectueuses, il passe partout où le pneu ordinaire patine, et roule sur la route normale comme un pneu ordinaire. Plus d'usure de pneus, plus de dérapage, 90 % des crevasses supprimées, tels sont les principaux avantages de cette nouveauté qui fait penser à l'oeuf de Christophe Colomb tant l'idée en est simple. Simple également son utilisation.

En effet, le « protège-pneus » monté au départ, vous n'aurez plus à vous en occuper jusqu'à votre retour.

Nous invitons nos lecteurs à se documenter auprès des Etablissements P. Landete, 12, rue de l'Abreuvoir, à Courbevoie (Seine), qui leur adresseront gracieusement prospectus et tarif de cette intéressante nouveauté. On demande des agences pour la France entière.

LATIL

Latil, qui expose au Salon sa gamme très étendue de véhicules poids lourds, a l'idée originale de réserver, sur son stand, une place pour deux véhicules d'utilisation un peu spéciale.

Il s'agit d'abord d'un tracteur rail-route qui se déplace sur route sur ses quatre roues motrices et directrices, garnies de pneumatiques, et sur rail sur les mêmes pneumatiques guidés par des petites roues en fonte.

Ensuite, un chasse-neige. Ce tracteur rapide fonctionne en marche avant et arrière. Le châssis est à quatre roues motrices et directrices, 8 vitesses avant et arrière, double poste de conduite.

LICORNE

La fabrication Licorne 1939 comporte un modèle entièrement nouveau, sur lequel sont rassemblés tous les plus récents perfe-

APERITIF A LA GENTIANE

POURQUOI donner la préférence à la SUZE parmi tous les apéritifs qui vous sollicitent ?

PARCE QUE "LA SUZE" est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche.

PARCE QUE la racine de gentiane est recommandée pour stimuler l'appétit et ranimer les forces.



PARCE QUE pour bien se porter et vivre longtemps il est indispensable d'en prendre un verre avant chaque repas.

"LA SUZE" se boit pure ou étendue d'eau. Pour en diminuer l'amertume vous pouvez y ajouter du cassis ou du sirop de citron.

L'AMIE DE

L'ESTOMAC

SUZE

N° 941

LE MEILLEUR
•
LE PLUS EMPLOYÉ
•
LES PLUS HAUTES
RÉFÉRENCES

VIVEZ dans L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez
vos Ateliers, Usines
Magasins, Bureaux, etc., etc...

avec

BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Maison Fondée en 1868

52 à 56, Rue du Landi
St-OUEN (Seine)

ÉCHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE
Tél. : CLIGNANCOURT 01-22

AVEZ-VOUS
ESSAYÉ
 CETTE PUBLICITÉ ?

Automobilistes,

en adoptant la véritable courroie-chaîne

WHITTLE

cuir extra et maillons d'acier combinés

Se pose en 2 minutes. Donne un entraînement parfait, une flexibilité absolue. Ne demande aucun entretien. Dure indéfiniment. Supprime le démontage du radiateur.

Représentant exclusif : Éts ROLLET & Cie
64, Rue de la Folie-Méricourt, PARIS (Roquette 86-42)

tionnements de la technique moderne : il s'agit d'une 6-8 CV, conduite intérieure tout acier, à roues avant indépendantes, châssis à tube central, suspension avec amortisseurs progressifs et dispositif de sécurité, et particulièrement soignée quant à l'intérieur de la carrosserie. Ce modèle pourra comporter, au choix, un moteur 6 CV et boîte 4 vitesses, ou un moteur 7-9 et boîte 3 vitesses. D'autre part, la maison continue la construction des modèles 1938.

Enfin, on trouvera toujours chez Licorne les modèles à destination commerciale, camionnettes et camions rapides, qui sont une spécialité des usines de Courbevoie.

PEUGEOT

Peugeot accentue encore le programme de rationalisation qu'il a entrepris depuis quelques années. Conformément au principe essentiel de la construction en série, il a réduit au minimum les éléments fondamentaux de sa fabrication : 1^o trois types de voitures : 202, 402 Légère et 402 B (et les modèles utilitaires qui en dérivent) ; 2^o deux types fondamentaux de carrosseries : une 4 places et une 6/8 places ; 3^o deux moteurs du même type, 4 cylindres à culbuteurs, l'un pour la 202 de 1.133 cmc, l'autre pour 402 B, 402 B Légère de 2.140 cmc.

La nouvelle 402-B, comporte sur le modèle 402 ordinaire les avantages suivants : plus grande cylindrée (2.140 cmc. contre 1.900 cmc.) ; chemises humides (baignage direct des parois par l'eau de refroidissement) pour les cylindres, d'où meilleur rendement ; poids total à vide moindre, donc meilleures reprises et plus grande économie en carburant. Vitesse 120 kilom.-h. et plus, consommation 11 à 13 litres aux 100 km.

Tous les modèles Peugeot 1939 sont à roues avant indépendantes avec amortisseurs hydrauliques à double effet. Les voitures de grand luxe comportent le toit ouvrant sans supplément. Les 402 B Légère et 402 B de luxe peuvent être livrées avec boîte Peugeot-Cotal 4 vitesses, de modèle normal ou de modèle avec une vitesse surmultipliée qui offre, sauf dans le cas d'emploi trop fréquent dans des régions très accidentées, des avantages incomparables de silence, de confort et d'économie.

POLAIROL

A l'occasion de l'ouverture du Salon, nous sommes heureux de vous signaler que les huiles « Polairoil » organisent du 1^{er} septembre 1938 au 31 janvier 1939, un grand concours publicitaire doté de 100 prix, parmi lesquels une Citroën 11-CV.

Le règlement de ce concours est adressé sur simple demande au « Service de Publicité des Huiles Polairoil » à Issoudun (Indre).

Nous rappelons que les huiles « Polairoil » recommandent pour l'hiver leur type « Polairoil « O » incongelable, fluistabilisé, qui assure des départs immédiats par les températures les plus basses.

Les Huiles « Polairoil » sont vendues exclusivement par les Garages.

RENAULT

Comme tous les ans, la gamme que Renault présente au grand public est une gamme complète puisqu'elle va depuis la Juvaquatre de 1.003 cm³ de cylindrée aux Suprastella, voitures 8 cylindres, de 5 litres 448 de cylindrée. Telle est la gamme que présentent les Usines Renault au grand public.

Cette gamme reflète le bon sens et la logique : qualités francaises par excellence puisque tous les goûts et tous les désirs peuvent être satisfaits par une voiture de cette gamme.

D'autre part, Renault a toujours prouvé qu'il n'était pas l'ennemi du progrès; au contraire, ses laboratoires et ses ateliers d'essais étudient perpétuellement les transformations et les inventions nouvelles, mais comme il tient avant tout à donner satisfaction à ses clients et à leur assurer le maximum de sécurité, de confort et à leur éviter le plus possible les ennuis dus à des mécaniques quelquefois délicates, il s'en tient toujours à la propulsion par roues AR motrices.

SIMCA

Simca expose au Salon deux voitures qui viennent d'obtenir dans les compétitions sportives de cette année, une suite ininterrompue de succès glorieux.

Voici donc, perfectionnées encore, et enrichies de carrosseries nouvelles : la Simca cinq, la voiture la plus économique du Monde, et la plus brillante des petites voitures; et la Simca-8 Simcavite, la seule voiture du Monde qui dépasse la vitesse réelle de 110 km. à l'heure, en consommant moins de 9 litres aux 100 km.

SPEED

C'est le spécialiste de l'accessoire de qualité : suspension, carburateur, détenteur-régulateur, bougie et la superculasse bien connue. La plupart de ces spécialités sont adaptables aux Citroën et en découlent les qualités.

TALBOT

Talbot a établi pour 1939 un programme de fabrication englobant onze modèles utilisant quatre moteurs différents : un 4 cylindres 13 CV, deux 15 CV 6 cylindres et un 23 CV 6 cylindres.

Toutes les Talbot comportent des moteurs à soupape en tête et la suspension avant par roues indépendantes.

UNIC

Ces usines présentent deux modèles tourisme : un 4 cylindres et un 6 cylindres. De plus, une gamme très étendue de véhicules industriels permet de choisir du châssis de 1.700 kg. au 12 tonnes avec des moteurs à essence, des diésels ou des gazogènes.

VOISIN

Voisin présentera une nouvelle 20 CV équipée d'un moteur Graham à compresseur de 3 litres 1/2 de cylindrée.

WESTINGHOUSE

L'importante hausse du prix de l'essence a attiré, une fois de plus, l'attention de l'usager de l'automobile comme du constructeur sur l'économie de consommation.

C'est alors que le frein de ralentissement, que nous connaissons déjà sous la forme particulièrement réussie du frein-moteur Westinghouse à obturateur d'échappement, s'impose à nouveau à l'esprit. On sait que le dispositif du frein-moteur Westinghouse comporte une large valve de prise d'air placée sur le collecteur d'admission et dont le rôle est d'interrompre l'aspiration sur le carburateur chaque fois que l'on va freiner et aussi longtemps que l'on freine, ce qui est fort intéressant sur parcours accidentés. A l'économie d'essence très appréciable ainsi réalisée s'ajoute une économie de garnitures de freins et de pneus non moins importante, surtout avec les camions et les cars.

D'autre part, dans une voiture automobile moderne, la batterie d'accumulateurs, à qui l'on demande tout à la fois d'assurer le démarrage, l'éclairage, parfois l'allumage, d'actionner l'avertisseur, l'essuie-glace, l'indicateur de direction, etc., est incontestablement une grande surmenée.

Ne la laissez pas exposée à une sous-alimentation dangereuse pour son existence et pour votre sécurité : si, comme cela se produit le plus souvent, l'usage que vous faites de votre voiture ne permet pas à la dynamo de faire régulièrement « le plein » de vos accumulateurs, prévenez leur épuisement par l'emploi d'un chargeur Oxymétal. Une simple prise de courant à brancher en rentrant au garage et votre batterie, ramenée en pleine forme par sa charge nocturne, vous procurera en tout temps d'allègres départs et remplira sans défaillance, au long de votre route, ses multiples fonctions.

Robustes, silencieux, inusables, indéréglables, d'un service sûr et rigoureusement automatique, les chargeurs Oxymétal ne demandent ni entretien, ni surveillance. Leur consommation est minime et ils n'apportent aucun trouble dans les réceptions radio-phoniques. Notice sur demande à Westinghouse, 23, rue d'Athènes, Paris (9^e).

L'ADVERSAIRE INSOLVABLE

Vous n'avez vraiment pas de chance ! Votre belle voiture neuve, amoureusement rodée et entretenue, écrasée contre un arbre par la faute de cet imbécile de « conducteur du dimanche » à moitié ivre au volant d'un invraisemblable « tacot » sans freins ni tenue de route ! Sans compter que votre fille a deux côtes cassées et la joue très abîmée. Comme c'est agréable à 17 ans, quand on est jolie, d'être ainsi marquée pour la vie !

Vous avez pris toutes vos précautions : quatre témoins dont un gendarme ont assisté à l'accident et vous sont entièrement favorables. D'ailleurs, le Tribunal correctionnel a été sévère pour le responsable : un petit séjour en prison lui donnera à réfléchir.

Seulement il y a un gros ennui : confiant dans votre manière expérimentée et prudente de conduire, vous n'êtes pas assuré contre « Tous Risques » ; et l'adversaire, lui, n'était pas assuré du tout et est insolvable.

Qu'allez-vous faire ? Oh ! vous pouvez le traîner devant le Tribunal civil, obtenir contre lui une condamnation à une forte indemnité. C'est très facile. Mais savez-vous ce qui se passera ? Comme l'accidenteur n'a pas un sou vaillant, il commencera, bien entendu, par ne pas vous verser le montant de vos dommages-intérêts. Bien mieux : à défaut du défendeur condamné, c'est vous, le demandeur triomphant, qui avez à payer l'ensemble des frais de justice. Bien du plaisir ! Et encore vous n'avez pas trop à vous plaindre : avant le récent décret-loi, vous auriez même eu à payer sans espoir d'en récupérer un centime, les droits d'enregistrement, qui

atteignaient souvent un nombre respectable de milliers de francs.

L'assurance, en effet, n'est pas obligatoire. Incurie des pouvoirs publics, toujours en retard sur les conditions présentes de vie, d'accord : essayez plutôt d'aller faire un voyage en Italie, en Angleterre ou en Scandinavie. Si vous n'avez pas assuré votre « Responsabilité Civile » vis-à-vis des tiers *sans limitation de somme*, votre voiture ne passera pas la douane.

Mais le fait est là : en France le touriste n'est pas tenu d'être assuré. Et le nombre des conducteurs non assurés est incroyable.

Comment se prémunir contre ce grave danger ?

On peut dire que, pratiquement, tout risque est assurable. Et cette assurance-là présente même l'avantage d'être peu coûteuse.

Si vous en avez souscrit une, un drame dans le genre de celui que nous venons de vous conter ne vous occasionnera aucune perte matérielle : sans vous préoccuper des ressources de votre adversaire, assignez-le, obtenez une condamnation. S'il ne peut vous désintéresser, votre assurance « Insolubilité des Tiers » jouera et se substituera à votre agresseur défaillant.

En attendant l'assurance obligatoire, c'est une sécurité qui en vaut la peine, et qui malheureusement est trop peu connue.

Roger BARBET-MASSIN,
H. E. C.

L'ÉCLAIRAGE DES VOITURES AGRICOLES

L'ARTICLE 4 du Code de la Route oblige les véhicules d'être éclairés à la tombée du jour. Ils doivent être munis d'un ou de deux feux blancs à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière. Après cette obligation générale, l'article 4 prévoit plusieurs exceptions, dont certaines ont trait aux voitures agricoles. Il est dit, notamment, que lorsqu'elles se rendent de la ferme aux champs ou des champs à la ferme, elles peuvent n'être éclairées que par un feu blanc qui sera suspendu à leur gauche, et disposé d'une façon telle qu'il doit être visible de l'avant et de l'arrière.

De plus, « les véhicules agricoles chargés de fourrages ou autres matières facilement inflammables peuvent n'être éclairés que par un feu porté à la main, par un convoyeur, marchant immédiatement à la gauche du véhicule. »

Enfin la dernière exception concernant les véhicules agricoles prévoit que « ces véhicules de toute nature sont dispensés de tout éclairage sur les chemins ruraux, à l'exclusion toutefois de ceux de ces chemins qui, intéressant la circulation générale, ont été désignés et portés à la connaissance du public par arrêté préfectoral. »

Ces prescriptions concernant l'éclairage des véhicules agricoles n'apparaissent pas suffisantes, et il aurait été souhaitable que le législateur se montrât plus sévère pour réglementer l'éclairage de ces véhicules qui sont souvent la cause d'accident.

Par leurs grandes dimensions, n'est-il pas dangereux souvent de doubler ou dépasser ces véhicules ? Pourquoi cette dispense d'éclairage dans les chemins ruraux ? L'accident est aussi bien à craindre dans ces chemins que sur les voies de grande communication.

La Cour de Cassation heureusement, a déjà comblé certaines lacunes de cet article 4 du Code de la Route visant l'éclairage des véhicules agricoles.

Les sieurs L... et S... s'étaient pourvus en Cassation contre un arrêt de la Cour d'Appel de Rouen qui, en date du 11 mars 1937, avait déclaré L... coupable de blessures par imprudence et S... civilement responsable.

L'arrêt attaqué avait relevé contre L... le défaut d'éclairage de la charrette de foin qu'il conduisait et avec laquelle une automobile était entrée en collision.

Dans son pourvoi en cassation, le sieur L... déclarait que l'arrêt de la Cour d'Appel de Rouen lui imputant la faute de ne pas avoir éclairé sa voiture au moyen d'un feu rouge à l'arrière, alors qu'il résulte des constatations, qu'il conduisait une charrette de foin, et qu'aux termes de l'article 4 du Code de la Route, la présence d'un feu rouge à l'arrière n'est pas exigée, et peut être remplacée par un feu porté à la main par un convoyeur ; et que l'absence d'un tel mode d'éclairage, le seul réglementaire n'a pas été relevé contre lui ; en conséquence, l'arrêt de la Cour d'Appel de Rouen devait être cassé pour violation de l'article 4 du Code de la Route.

La Cour de Cassation n'a pas admis le moyen soulevé par le sieur L... et, par son arrêt en date du 1^{er} avril 1938, a déclaré que « si l'article 4 du Code de la Route dispense du feu rouge à l'arrière les véhicules agricoles chargés de fourrages, en stipulant que ces véhicules pourront n'être éclairés que par un feu porté à la main, il impose par là même, au voiturier l'obligation d'éclairer son chargement. »

Le moyen soulevé par le sieur L... fut déclaré mal fondé ; son pourvoi rejeté et sa responsabilité maintenue.

Voici donc un arrêt de la Cour de Cassation très intéressant, qui complète fort bien les exceptions de l'article 4 du Code de la Route, et qui conclut avec raison que le voiturier d'un véhicule agricole a l'obligation d'éclairer son chargement.



Toujours plus vite.

Le record pour la plus grande vitesse sur terre a subi, durant le mois de septembre, des assauts furieux.

Le coureur anglais Eyston, bien connu dans les milieux automobilistes français, battit d'abord son propre record.

Un de ses compatriotes, John Cobb, fit mieux quelques jours plus tard, avec un gain de 25 kilomètres.

Puis Eyston se remit en piste et établit ce record du monde à 575 kilomètres 570 à l'heure !

Enfin, dans une dernière tentative pour essayer de doubler le cap des 600 km.-heure, il frôla de peu la catastrophe.

Matchs.

Ce fut un véritable match entre ces deux hommes dans le cadre extraordinaire du lac Salé desséché par l'été torride du centre des États-Unis : piste blanche, montagnes immenses et noires.

Dans l'histoire du record de la plus grande vitesse, une lutte aussi serrée eut déjà lieu entre Chasseloup-Laubat et Jenatzy en 1899, puis en 1904 entre Rigoly et de Caters, enfin, en 1924, entre René Thomas et Eldridge.

Autre record.

Le coureur qui fut le plus de fois détenteur de ce record est Malcolm Campbell : il le fut en effet neuf fois ! Pour le moment, il est le champion de la plus grande vitesse sur l'eau.

A l'honneur.

Une municipalité d'une agglomération de la proche banlieue parisienne, berceau de l'Automobile, étudie la réalisation d'un projet de grandes fêtes en l'honneur de celle-ci.

Nous aurons à en reparler d'ici peu.

Bonne nouvelle.

Nos lecteurs savent combien les Vieux du Volant ont lutté contre ces scandales de la circulation parisienne, que l'on appelle les « parcs payants ».

L'année dernière, au moment du renouvellement, il y eu de belles passes entre adversaires et défenseurs du projet. On n'osa pas supprimer ce fléau ; mais on attendait les exploiteurs du pavé parisien cette année : ils étaient forcés de réclamer l'autorisation d'augmenter les tarifs.

Et ce fut là leur roche Tarpeienne : le Conseil municipal n'a

pas donné l'autorisation demandée et l'exploitation s'avoua vaincue. Paix à ses cendres.

Paris n'est donc plus une ville mendiante... Enfin !

Merci.

Tous les automobilistes savent combien il était irrégulier de motiver un jugement après accident de la circulation sur le fait que le compteur de vitesse était bloqué à l'aiguille en face d'une vitesse folle.

Notre ami et confrère Henri Petit, membre des Vieux du Volant, vient, dans un magistral article publié par *l'Auto*, de détruire complètement et techniquement cette absurde légende.

Haro sur les taxes.

Un projet de loi vient d'être mis en distribution à la Chambre des députés. Il vise à créer une nouvelle taxe, qui, cette fois-ci, touchera les primes d'assurances.

Motif : les essais d'éclairages routiers auxquels ont procédé certains clubs automobiles ayant démontré qu'il y avait là une amélioration de la circulation nocturne, le Gouvernement songe à équiper ainsi 10.000 kilomètres de routes comprenant les principaux itinéraires, mais l'automobiliste devra payer.

Eh bien ! Non ! Et les clubs automobiles qui ont fait de si belles démonstrations doivent, sans retard, s'employer à défendre leurs adhérents contre cette nouvelle charge.

Cette amélioration indiscutable doit être réalisée, mais une seule catégorie d'usagers de la route ne doit pas payer pour tous les autres : on oublie trop facilement que tous les Français sont à un moment donné Usagers de la route.

Situations.

Par ces temps de chômage, nous croyons devoir signaler à nos lecteurs qu'il a été constaté à la dernière Assemblée Générale de l'« Union Nationale du Commerce Extérieur », association d'industriels patronnée par le Gouvernement, que des centaines de situations sont vacantes en France ou à l'extérieur pour des jeunes gens possédant un peu d'instruction et d'éducation. Il a été dit que pour lutter contre la crise et la concurrence étrangère, les industriels n'ont jamais trop de représentants capables.

Beaucoup de jeunes gens après leurs études ou leur service militaire cherchent en vain une situation et semblent ignorer qu'un bon agent commercial est très recherché, bien payé ; qu'un industriel n'a jamais trop de commandes. Les débutants peuvent être initiés si c'est nécessaire par un stage à l'École professionnelle de l'Association ou par des conseils écrits, tout en travaillant pour augmenter leur valeur et leurs gains. Les candidats n'ont qu'à écrire en indiquant leurs antécédents à la Direction, 3 bis, rue d'Athènes, à Paris.

La Glaneuse.

ON NOUS ÉCRIT

TOUT ce qui touche la priorité dans les différents croisements intéresse nos lecteurs. Ce mois-ci encore voici une nouvelle opinion.

« J'ai remarqué dans la rubrique « On nous écrit » la suggestion de notre camarade Clerc du Rhône que j'apprécie pleinement, mais j'estime que le droit de priorité à accorder aux véhicules des services publics, devrait être réglementé avec beaucoup de précision.

« Si d'un côté les voitures des services d'incendie avec leurs avertisseurs à 2 sons peuvent avoir la priorité totale, il n'en est pas de même des camions de voirie, des cars remplaçant les trams, des ambulances, etc. qui, forts de leur lettre « P », traverseront les carrefours sans ralentir et surprendront les conducteurs les plus prudents. Puisqu'ils ont droit à la priorité, au moins qu'ils soient munis d'un avertisseur sonore particulier qui les distinguera des autres véhicules et en plus la lettre « P », ou mieux la mention « Service Public » avec grands S et P. Qu'en pensez-vous ?

« Et puisqu'il est question des cars publics, je vous signale qu'ici, à Tours, il existe une compagnie qui exploite les trams et les cars; si les trams sont obligés de suivre les rails, les cars ou plutôt leurs conducteurs conduisent d'une façon déplorable : non seulement ils traversent les croisements à 40 ou 50 à l'heure et plus quelquefois, mais encore à certains carrefours où existe au centre un signal de sens giratoire, ils virent à gauche du signal sans se soucier des véhicules qui viennent à leur gauche, et pourtant les carrefours en question sont très larges. »

« Marcel GIBERT, Indre-et-Loire. »

La lettre de notre camarade est fort juste et ses réflexions frappées au coin de l'expérience. Nous avons d'ailleurs déjà agi en ce qui concerne les fantaisies des autobus tourangeaux.

Et puisque ces derniers peuvent causer des accidents étant donné leur imprudence, voilà une précision utile :

« Dans l'article sur les accidents, au paragraphe « Priez un Agent d'établir un constat », je me permets de vous apporter la précision suivante : les Gendarmes ne sont compétents au cas d'accident matériel, qu'en l'absence ou le refus de l'Officier ministériel. Il est sorti un décret au mois d'octobre 1936 à ce sujet.

« Et même en cas d'accident corporel, si cela est possible, un constat par huissier, dressé contradictoirement entre les parties sera un solide élément pour appuyer la demande en paiement du dommage.

« Bien des Confrères refusent de faire des constats, c'est un acte qui demande du temps, engage la responsabilité, et qui est assez souvent laissé pour compte par ceux qui l'ont demandé.

« Pour éviter ce refus, je conseille à nos Camarades de décliner leur qualité de Vieux du Volant et au besoin de provisionner l'huissier qu'ils ont requis. Et de vérifier dans leur contre-assurance, si leur compagnie rembourse les frais de constat et d'expertise ce qui est assez rare.

« Robert GAUVIN, Marne. »

Merci de cette utile précision.

Enfin voici quelques réflexions de vacances qu'un lecteur rapporte d'Angleterre.

« La Priorité des routes à grand trafic et des rues principales dans toutes les agglomérations, grandes ou petites, est absolue.

Tout conducteur débouchant d'une voie secondaire s'arrête toujours devant une bande blanche, tracée sur la route qu'il va quitter; cette bande est dans l'axe de la bordure du bas-côté de la route « majeure ». Il ne s'engagera sur la route principale, que lorsqu'elle sera parfaitement libre et qu'aucune voiture ne sera à moins de 2 à 300 mètres du carrefour (lorsqu'il s'agit de la pleine campagne).

« Je n'ai jamais vu enfreindre ce règlement. Il en résulte que, sur plus de 3.000 km. de grand routes proprement dites, pas une fois je n'ai dû ralentir pour une voiture débouchant d'une route secondaire. Il en résulte encore, que les habitants des carrefours, ne sont plus assourdis par les sons crispants de nos avertisseurs.

« A mon avis, le problème des croisements secondaires, sur les routes principales, m'est apparu comme résolu par cette mesure très simple; la sécurité m'a semblée aussi complète qu'il est possible.

« Autre bonne habitude (ce n'est pas un règlement). Tous les chauffeurs de poids lourds, beaucoup de conducteurs de voitures légères aussi, vous font signe de la main; « passez » ou « ne passez pas », lorsque vous vous apprêtez à les dépasser. Dans le second cas, lorsqu'ils voient la route libre, ils font ensuite le signal « passez ». Agréable et courtoise habitude, qui facilite les déplacements sur des routes généralement beaucoup plus encombrées que les nôtres.

« Enfin, la vitesse est uniformément réglementée dans toutes les agglomérations, grandes ou petites, à 30 miles à l'heure, soit 50 km.-heure, avec obligation de ralentir davantage, quand il le faut, cela va de soi. Cette vitesse est très raisonnable et pratiquement il est très rare de la voir dépassée de façon sensible. Un disque apposé à l'entrée du pays, un autre à la sortie, indiquent sans erreur possible les sections à vitesse limitée.

« Excellente mesure, permettant pratiquement de n'être pas toujours en faute dans les traversées de villages, ainsi qu'il en est presque toujours dans notre pays.

« Mais, il y a aussi du « contre » dans le Royaume-Uni...

« Le bétail — moutons surtout — est souvent en liberté totale sur les routes non bordées de clôtures, comme c'est presque toujours le cas en Écosse. Un panneau vous dit aimablement de temps en temps « Attention au bétail ». Il a raison, car, le bétail, lui, ne fait pas attention à vous. Il se promène paisiblement, rumine et dort sur la route. A vous de vous débrouiller et de vous méfier...

« Les cyclistes ont le droit de rouler à plusieurs de front, et ils ne se déplacent pas pour les autos. Bien souvent, il faut donc les suivre, lorsque la route est encombrée.

« Les indications routières, excellentes en campagne, aux abords des carrefours, manquent aux carrefours mêmes.

« En ville, elles font défaut presque complètement et, traverser Glasgow, Liverpool et surtout la banlieue immense et monotone de Londres, est un vrai problème pour l'étranger. La meilleure solution est de s'arrêter fréquemment, afin de demander son chemin... Et cela n'évite pas les erreurs et les fausses indications.

« Enfin, au long des grand'routes, l'absence de bornes correspondantes à nos bornes kilométriques, est presque complète et, si l'on vient à se tromper de chemin, c'est parfois beaucoup plus tard, que l'on peut s'en apercevoir de façon certaine.

« Enfin, je suis heureux de rendre un sincère hommage à la courtoisie et à la gentillesse (j'emploie ce mot à dessein) des « policemen » d'Outre-Manche. Elles m'ont rendu facile la solution des difficultés et parfois des mauvais cas dans lesquels je m'étais mis, en circulant dans les grandes villes de nos sympathiques amis Anglais et Écossais.

« André LERNOULD, Vienne. »

Très intéressante réflexion sur des cas vécus. Le mois prochain, nous en publieront d'autres.

L'OUVRE-LETTRES,



CHEZ LES VIEUX DU VOLANT

Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.



Notre programme :

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.



Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets, des Vieux du Volant ; création d'un Service de Surveillance Routière ; création et organisation des Visites de Sécurité.



Nos résultats :

le nombre total des accidents a diminué de 10 à 14 % en 1937.

LES VIEUX DU VOLANT

10.000 !

HURRAH! Ce cap désiré est enfin doublé par notre splendide Association : les Vieux du Volant sont maintenant plus de 10.000!!!

Exactement six ans et cent quatre-vingts jours avant ce mois d'août 1938, les Vieux du Volant naissaient dans un modeste bureau de l'immense building, où ils ont grandi, lutté, prospéré.

Nous n'étions alors que quelques-uns à avoir foi dans le double but que l'association allait poursuivre : unir étroitement grâce à une chaude camaraderie la grande famille des automobilistes de la première heure, et lancer une vaste campagne pour l'amélioration de la Sécurité de la Route appuyée par la compétence et la pondération de nos futurs camarades.

Un peu plus de six ans après ces modestes débuts, revivons rapidement le passé.

D'abord : des luttes. Des luttes avec ceux dont l'inaction devenait flagrante par suite de l'activité tout de suite déployée par les Vieux du Volant. Puis luttes pour défendre les buts désintéressés que nous refusions de voir voisiner avec ceux commerciaux que l'on prétendait nous imposer et qui auraient un jour fait oublier les premiers. Enfin, luttes pour imposer nos idées, nos projets.

Ces derniers, nos annuels Congrès, tous organisés sous le signe de la Sécurité de la Route, les définirent rapidement : diffusion de Conseils de Prudence destinés à parfaire l'éducation de nos collègues moins au courant, réalisation d'un projet de Police Auxiliaire de la Route, création des Visites Gratuites de Sécurité pour les automobiles.

La presse nous apporta dès le début une aide puissante, qui ne s'est jamais ralentie, diffusant ainsi que la T. S. F. auprès de millions d'usagers de la rue et de la route nos Conseils sur la circulation.

Ensuite nous procédions à un essai de notre police auxiliaire de la route sous le nom de Service de Surveillance Routière.

Enfin nous adaptions à la France les inspections volontaires des automobiles, créées aux États-Unis en 1934 et en France par les Vieux du Volant le 10 mars 1936.

Cette dernière réalisation était tout de suite reprise par d'autres organismes.

Ce dernier point de l'action des Vieux du Volant est maintenant certain de profiter de l'élan donné ; notre Association n'aura plus qu'à surveiller son évolution pour qu'il reste conforme aux intérêts des automobilistes.

Et ceci nous amène à parler un peu de l'avenir : notre Comité a de nouveaux projets en ce qui concerne l'éducation des usagers de la route. Il va passer incessamment à leur réalisation et attend la dernière mise au point pour vous les présenter.

De plus l'essai du Service de Surveillance Routière doit s'intensifier, afin d'aboutir bientôt à la réalisation complète du projet initial.

C'est pour l'élaboration, la réalisation, la continuation de ces idées n'ayant toutes qu'un seul but, la Sécurité de la Route, qu'une élite de plus de 10.000 automobilistes chevronnés s'est groupée.

Les statistiques officielles ont démontré la valeur de notre action en accusant une diminution des accidents de la circulation.

Bravo donc, pour le passé! Et repartons vers un avenir plus prometteur encore, en pensant toujours que le cap du 20.000^e membre doit être atteint le plus rapidement possible grâce à chacun de nous!

Docteur M. FRINGUET,
Président-Fondateur des Vieux du Volant.

Le 18 Novembre notre 7^e Banquet

UNE date importante à retenir : notre VII^e banquet annuel va avoir lieu le vendredi 18 novembre prochain à 20 heures au Pavillon Dauphine, à l'entrée du Bois de Boulogne au bout de l'avenue du Bois.

Comme chaque année la Fête annuelle des Vieux du Volant revêtira un éclat encore jamais atteint. D'abord le cadre, puis le dîner, qui sera excellent, en plus la tombola gratuite où chaque participant aura un lot suivant la tradition, enfin les vedettes du cabaret, du cinéma, de la radio qui viennent nous apporter joie et charme.

Le prix des places n'est pas encore arrêté, mais il sera modeste comme les années précédentes. Retenez donc bien cette date, vous passerez une bonne soirée.

Notre panonceau

LES conseils qu'en juillet *Au Volant* donnaient, ont été suivis et nos camarades, ou du moins ceux qui ne s'en étaient pas encore rendu compte, ont constaté que notre panonceau ne leur signalait que de bons hôtels, de bons restaurants, de bons garages, en un mot des maisons dignes d'être recommandées.

Parmi des centaines de preuves, nous n'extrairont que cette opinion d'un adhérent de Paris, M. G. Fourman :

« Pendant mes vacances et en voyage j'ai eu le plaisir de me recommander de notre groupement et suis heureux de ce que cela m'aie valu des soins et attentions ; plus particulièrement je signale le propriétaire du « Prieuré » à Villeneuve-les-Avignon, qui m'a soigné tout particulièrement et dans des conditions extrêmement avantageuses. »

Voilà un touriste qui sait voyager !

Nos mardis parisiens

PUISQUE la joyeuse époque des vacances est terminée, prolongeons encore les moments agréables en suivant régulièrement les déjeuners mensuels de Paris.

Nous devons être nombreux mardi prochain 18 octobre, au déjeuner des Vieux du Volant qui a lieu à 12 h. 30 au Café de la Paix (1^{er} étage). Le prix est de 25 francs par personne.

Exceptionnellement et pour nos camarades de passage à Paris à l'occasion du Salon de l'Auto, ce déjeuner du mardi a lieu le troisième du mois ; mais notons cependant que le 1^{er} mardi de novembre tombant le jour de la Toussaint, le déjeuner mensuel de novembre sera repoussé également au 2^e mardi, soit le 8.

A bientôt !

L. Petit, lauréat de juillet et août

NOTRE Concours d'Adhésion n'a pas remporté pendant les vacances un grand succès, comme d'ailleurs tous les ans. Ce qui n'empêche que nous le regrettions.

Cependant c'est le même adhérent, notre jeune camarade L. Petit, qui enlève les Médailles d'Argent de ces deux mois en atteignant de justesse les 15 points nécessaires.

Derrrière lui trois fidèles parmi les fidèles, nos camarades Roptin, Versaveau et Vivès. Puis trois nouveaux : nos camarades Berlot, Rémond et Bennier.

Enfin nous voilà tous rentrés et la propagande va se rattraper afin d'aider notre Comité à atteindre le 20.000^e membre, ainsi que nous le demande notre Président.

Voici les résultats aussi techniques que possible : Juillet. — 1^{er} : L. Petit (15 points); 2^e ex-æquo : MM. Rémond, Roptin, Versaveau et Vivès (6 p.).

Août. — 1^{er} : L. Petit (15 p.); 2^e : M. Bennier (6 p.).

A tous merci !

Entre-nous...

● Notre délégué départemental, aidé des délégués locaux, va organiser vers la fin octobre une réunion amicale des Vieux du Volant des Bouches-du-Rhône. Nous demandons à nos camarades de se mettre en rapport soit avec M. Paulmyer, 1, avenue des Alliés, Les Milles (près Aix), Tél. 1, soit avec M. Fages, au Moto-Club, 71, rue Paradis, à Marseille, qui leur donneront tous renseignements complémentaires.

● Nous avons eu l'honneur d'enregistrer l'adhésion de M. Henri de Blonay, Vieux du Volant de qualité : en 1898, les 6 et 7 mars il prenait part à la course Marseille-Nice, sur une Delahaye 6 CV. Il avait le numéro 12 et effectua la 1^{re} étape (Marseille-Hyères) en 3 h. 11 ; malheureusement il dut abandonner lors de la 2^e étape.

● Notre délégué de Beaune, M. J. Perret-Carnot, vient d'être nommé directeur adjoint de l'Office de Tourisme de Beaune ; nos félicitations.

● Nous avons eu le regret d'apprendre que notre camarade M. Henry Potez avait eu un douloureux accident de chasse. Qu'il veuille bien recevoir les vœux de prompt rétablissement des Vieux du Volant.

● Une excellente adresse signalée par notre camarade M. G. Fourman : l'Hôtel de la Poste à Corps-la-Salette (Isère). Accueil bienveillant, menu succulent, prix plus que raisonnables.

● Notre camarade M. G. Ozenne, conseiller municipal de Courbevoie, a une machine tout à fait perfectionnée à sa station service d'Alfort, 6, rue de Crèteil, pour le graissage complet des cardans Citroën.

● Un des créateurs de l'automobile, membre des Vieux au Volant, vient d'être enlevé à l'affection de sa famille et de ses collaborateurs : Amédée Varlet, depuis 1901 directeur technique chez Delahaye, n'est plus. Il a eu une carrière splendide, tout en étant peu connu du public, car il était modeste et simple. Au deuil de ses proches, les Vieux du Volant s'associent de toute l'amitié qu'ils avaient pour leur camarade.

● Nous avons appris avec peine les décès de nos camarades Albert Rouchoux, décédé dernièrement à Oujda, et Henri Jourdan de Livry-Gargan. A leurs familles, les Vieux du Volant envoient leurs sincères condoléances.

● Notre camarade R. Stahl a eu la douleur de perdre son père. A lui et à sa famille les Vieux du Volant envoient leurs condoléances émues.

Organisation d'un Corps de Volontaires Automobilistes

NOTRE Comité vient de prendre une décision très importante qui, réalisée, deviendra très intéressante pour notre association.

Dès leur création, les Vieux du Volant ont employé l'expérience de la circulation qu'avaient leurs membres à réaliser une action destinée à améliorer la sécurité de la route.

A l'heure actuelle, notre Comité a pensé que les Vieux du Volant pouvaient collaborer à une autre sécurité : celle des civils en temps de guerre.

Un projet très intéressant leur avait été soumis par un de nos camarades, ancien officier de marine, M. Clair-Rampal. Après l'avoir étudié très à fond, voici ce que notre Comité a décidé.

**

Les Vieux du Volant comptaient, au 15 septembre 1938 : 10.152 adhérents. Sur ce nombre un minimum d'adhérents d'environ 30 % est dégagé de toute obligation militaire.

Dès maintenant, notre Comité fait un appel à ces adhérents pour leur demander de bien vouloir accepter de faire partie du « Corps des Volontaires Automobilistes des Vieux du Volant ».

Services à rendre : toutes les liaisons, tous les transports individuels pour les besoins de la défense passive et de la défense contre avions.

Comme assimilation des volontaires, celle d'officiers (il y a déjà beaucoup d'officiers honoraires aux Vieux du Volant), avec entretien de la voiture, frais d'essence et d'huile à la charge de l'État. Des prestations seraient accordées avec billet de logement pour les missions retenant l'automobiliste hors de son domicile.

Les voitures de ces volontaires seraient réquisitionnées sur place, au domicile même du volontaire.

Enfin, le nombre des volontaires pourrait être limité suivant les départements.

Ce « Corps de Volontaires Automobilistes » devrait être administrativement rattaché à une autorité civile-préfecture de préférence — ce qui ne veut pas dire que cette autorité aura seule le droit de se servir de ce Corps.

Les Vieux du Volant n'envisagent pas l'utilisation de ce Corps dans les zones militaires, non pas à cause du danger possible, mais parce que, au point de vue administratif et à celui du commandement, le projet risquerait de faire double emploi avec les formations automobiles de l'armée.

Ce qu'il faut envisager, au contraire, c'est le service à l'arrière, précisément parce que tous les véhicules et les conducteurs ayant été pris pour l'avant, les Vieux du Volant non mobilisables seront à peu près seuls disponibles avec les femmes automobilistes qu'il faudrait admettre, le cas échéant.

**

Ce « Corps de Volontaires Automobilistes » est pour le moment organisé comme suit :

1^o Les candidatures sollicitées sont envoyées au Siège social des Vieux du Volant, accompagnées de la situation militaire du volontaire lorsqu'il a été libéré de toute obligation militaire, et d'une description sommaire de la voiture du volontaire (marque, force, genre de carrosserie, nombre de places).

2^o Le Siège social des Vieux du Volant provoquera rapidement une réunion des premiers volontaires dans chaque département, afin qu'ils nomment un délégué.

3^o Ce délégué aura pour mission de se mettre en rapport dès maintenant avec la préfecture de son département et d'organiser entre les volontaires le roulement nécessaire à ce qu'il y aie toujours, en temps de guerre, un volontaire prêt à remplir les missions de liaison automobile réclamées par la préfecture.

**

Ce « Corps des Volontaires Automobilistes » aurait l'avantage de bénéficier, pour son organisation, de l'administration et des 146 délégués départementaux des Vieux du Volant. De plus, et surtout, il libérerait des effectifs plus jeunes qui, sans cela, devraient assurer ces liaisons automobiles.

Pour les Vieux du Volant en faisant partie, cela leur permettrait d'être utiles en cas de guerre tout en gardant leur voiture à leurs domiciles.

Voici enfin la lettre par laquelle notre Président a mis ce projet à la disposition de M. le Président du Conseil :

Monsieur le Président du Conseil,
Ministère de la Guerre,
Boulevard St-Germain,

Paris.

« Monsieur le Président du Conseil,

« D'accord avec notre Comité, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, un projet concernant l'organisation d'un « Corps de Volontaires Automobilistes ».

« Nous estimons, en effet, qu'il est de notre devoir d'organiser pour les adhérents non mobilisables de la IV^e Association automobile française, un service qui, en cas de guerre, pourrait apporter un concours utile à la défense du pays.

« Je suis personnellement à votre entière disposition pour procéder à l'application de notre proposition si, ce que nous espérons, vous voulez bien la prendre en considération.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'hommage de notre haute considération.

Le Président :

« Docteur M. Fringuet,
« Chevalier de la Légion d'Honneur. »

Notre Comité espère que nos camarades qui se trouvent dans les conditions requises voudront bien faire connaître leur décision à notre Siège social. Il les félicite d'avance, car il est certain de pouvoir compter sur un grand nombre de volontaires.

Délégués et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique — Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau

AIN. — Dél. dép. : *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0-42; dél. rég. : *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu; *J. Janin*, 2, place Émile-Zola, Oyonnax; *R. Duchêne*, Belley. T. 11.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Son restaurant. Garage. T. 8.

AISNE. — Dél. dép. : *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7-69; dél. rég. : *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4-72; *E. Moisselin*, 32, rue d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29-65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gle. ser. T. 79.

Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1-10.

ALGÉRIE. — Dél. dép. : *F. Rouzaud*, 29, boul. Carnot, Alger; *J. Gormand*, 34, rue R-de-Fleury, Constantine. T. 23-00; *L.-G. Genette*, 7, rue Lamartine, Oran. T. 249-70; dél. rég. : *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2-69; *M. Martinez*, Inkermann. T. 0-40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Téleméy. Station Service. Rép. serv. tt. marq. T. 80-73.

ALLIER. — Dél. rég. : *P. Bournat*, 4, rue Jardet, Vichy. T. 29-19; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

Cusset. — MAISON LAGARDE, Ravitailleur Gén. Essences, Huiles Pneus. T. 37-67.

Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage. T. 23-59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Casc. Tcf. T. 22-29.

Méaulne. — HOTEL DU PONT, Pm. An. cuis. par patron.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

ALPES-MARITIMES. — Dél. dép. : *R. Fonge*, Mais. du Tour, prom. du Soleil, Juan-les-Pins; dél. rég. : *M. Bellon*, vil. Roudouini, 51, boul. d'Alsace, Cannes; *F. Torthe*, place Saint-Roch, Menton. T. 4-63.

Nice. — HOTEL IMPÉRATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889-18.

Nice. — HOTEL DE PARIS, boul. Garibaldi. Tcf. T. 809-65. Pare grat. p. auto. V.d.V.

Nice. — RESTAURANT BIFFI, 1, rue G.-Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846-81.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813-83.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHIERA. Mécan. conc. 11, Dalpazo. T. 801-87.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boul. Gambetta. T. 845-84. Ttes marq. N. et Occ.

Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant. T. 6-81.

Cannes. — HOTEL VICTORIA, route d'Antibes. T. 6-28. Tcf. Jardin. T. 11-28.

Cannes. — HOTEL EUROPÉEN, 17, rue Maréchal-Foch, meublé Tcf. Pr. mod. T. 10-53.

Cannes. — GARAGE ORTELLI, boul. Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot. T. 290.

Cannes. — NEW-YORK GARAGE, 113, route d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5-27.

Cannes. — STATION ENTRETIEN, boul. Alexandre-III. Freinomètre, graissage, adhérisseuse. Técalémít. T. 23-67.

Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

Cannes. — ELECTRIC AUTO, 1, rue du Bataclan. Maison de confiance. T. 29-68.

Antibes. — GARAGE GIAUME, Nle n° 7. Renault mécan. gén. soign. T. 1-01.

Antibes. — STATION-SERVICE STANDARD, angle route Nle. n° 7. T. 9-90.

Menton. — AUBERGE ROC AMADOUR. Cadre rustique. Chère exquise. Prix modernes.

Menton. — AGENCE TORTHE, place Saint-Roch. T. 4-63. Vente, location, villas, appartements vides et meublés.

Roquebrune. — Cap. Martin. — GARAGE DE PARIS. Au pont de l'Union. T. 2-88.

Beaumelle. — AGENCE BRISTOL. Maison de confiance. Vente et Locations. T. 0-86.

Villefranche-Pont-Saint-Jean. — SUPER STATION. Meil. cond. aux V.d.V. T. 65.

ARDÈCHE. — Dél. dép. : *J. Raymond*, Ponts-et-Chaussées, place des Mobiles, Privas. T. 55; dél. rég. : *J. Lacroix*, place Galmard, Vals-les-Bains.

ARDENNES. — Dél. rég. : *P. Boutet*, avenue Général-René-Moreau, Rrocroi.

AUBE. — Dél. dép. : *Jacques Brenkle*, 31, rue de la Paix, Troyes. (Permanence, Café de la Paix, 72, rue Émile-Zola, Troyes).

AUDE. — Dél. rég. : *F. Pacou*, 29, place de la Poste, Carcassonne.

— ABBRÉVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Tbt.	Très bonne table.
Gde.	Grand Confort.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Ouvert dimanches et fêtes.
N.	Dépannage de nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel. mod.	Atelier moderne.
Rép. ser.	Réparations sérieuses.
Mécan. gle.	Mécanique générale.

AVEYRON. — Dél. dép. : *V. Blancher*, 3, rue d'Armagnac, Rodez.

BAS-RHIN. — Dél. dép. : *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89-04 et 89-05.

BASSES-ALPES. — Dél. rég. : *M. Buès*, place de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

BASSES-PYRÉNÉES. — Dél. rég. : *R. Liebschutz*, villa Saint-Clair, avenue Mont-Joly, Biarritz. T. 1240.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Dél. dép. : *Ch. Paulmyer*, 1, avenue des Alliés, Les Milles. T. 1 (permanence : Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille); dél. rég. : *F. Rigaud*, 115, rue de la République, Aubagne. T. 21.; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence; *Marcel Combatalier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles. T. 3-67; *P. Rigot*, 26, rue Hotel-de-Ville, Arles; *J. Fages*, Moto-Club, 71, rue Paradis, Marseille; *M. Marraud*, 11, rue des Convalescents, Marseille. T. Colbert 33-91.

Marseille. — HOTEL ASTORIA, 10, boul. Garibaldi. Tcf. Centre. T. Col. 32-98.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — GARAGE D'ARENCE, 117, avenue d'Arcen, Berliet, Renault. T. : N. 00-16.

Marseille. — « STAR OIL », 16, boul. Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6-90.

Arles. — RELAY MONTMAJOUR R. Nle 570 Station graissage gonfl. toil., w.-c. T. 3-37.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2-23.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1-10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Vérandah, Pergola. T. 0-36.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

CALVADOS. — Dél. rég. : *G. Gateau*, route de Pont-l'Évêque, Trouville. T. 61-58. *J. Guespin*, 8, avenue République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE, Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Brasserie. Entier. neuf. T. I. d. ch. 28-93.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE, route Saint-Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47-65.

Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et Station service comp. T. 34-83.

Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.

Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC Tcf. Restaurant. Salon de thé. T. 84.

Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1-99.

Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.

Villers-s.-Mer. — HOTEL DU CASINO, Le Palace à Prix modérés. T. 702-17.

CAMEROUN. — Dél. : *P. Lalaurie, Douala.*

CANTAL. — Dél. dép. : *A. Chauvié, rue Jules-Ferry, Aurillac; dél. rég. : Ph. de Ponsario, 17, rue Marchande, Saint-Flour.*

CHARENTE. —

Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD, Fiat, Delage, Peugeot. T. 0-50.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : *H. Reynaud, 113, rue Gambetta, Rochefort (Permanence : Café Colbert, rue Duvivier, Rochefort).*

La Rochelle. — CAFÉ MODERNE, 48 quai Duperré. T. 20-68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUVENT » Restaurant, 45, rue Saint-Jean, Poisson, coquille. T. 25-63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHÉ, rue de Presché. Dépan. Electr. Tr. soign. T. 31-18.

CORRÈZE. —

Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép. : *G. Michaux, 3, boulevard Sylvestre Marcaggi, Ajaccio; dél. rég. : A. de Cipriani, 17, rue de l'Opéra Bastia.* T. 3-45.

Bastia. — ÉTABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

COTE-D'OR. — Dél. dép. : *L. Petitjean, 18, place Darcy, Dijon.* T. 18-63; dél. rég. : *J. Perret, Carnot, 13, rue P.-Bouchard, Beaune.* T. 4-66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort; s. restaur., sa cave. T. 0-60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT, Travail soign., 1, rue Jacques-Cellerier. T. 656.

COTES-DU-NORD. —

Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL et ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1-29.

CREUSE. — Dél. dép. : *J. Lacoste, 12, Grande-rue, Guéret; dél. rég. : E. Rouchon-Mazerat, 18, fg de Toulouse, Guéret.* T. 186.

DEUX-SÈVRES. —

Niort. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Restaurant. Grand garage moderne Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRÈCHE, Tcf. Restaurant, Garage. T. 1-78.

DORDOGNE. — Dél. rég. : *René Foy, à Nontron.*

DOUBS. — Dél. rég. : *L. Guillaume, Beurres.*

Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, avenue maréchal Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17-33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17-33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, Tcf., 6, vi. Garage. T. 14-17.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT Tcf. Restaurant réputé. Tél. cabine.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.

DROME. — Dél. rég. : *M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons.* T. 58.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hostchiss, Unic. T. 7.

Nyons. — GARAGE GARDETTE, Rép. sér. Mécan. générale, 8, place Champs-de-Mars.

EURE. — Dél. dép. : *D. Lièvre-Brizard, 25 bis, rue Héctor-Hugo, Évreux.* T. 5-73. dél. rég. : *J. Radiguet, 8, route de Rouen, Pont-Audemer; H. Léger, Chateau du Gros-Theil, Le Gros-Theil.* T. 6. *P. Marchand, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre.*

Vernon. — GARAGE HOSCHÈDE ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég. : *G. Beaunée, 15, rue de la Gare, Dreux.* T. 1-01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ÉTAPE FLEURIE. Tcf. Rendez-vous V.d.V.

Chateaudun. — CAFÉ DE PARIS, Réception des camarades de passage. T. 88.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVIDENCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

FINISTÈRE. — Dél. dép. : *H. Jury, 30, rue J. Jaurès, Brest; dél. rég. M. Masson, 26, rue de Brest, Morlaix.*

Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. V.d.V. : b. accueil; b. table; cadre délicieux.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renault, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'ÉPÉE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

GARD. — Dél. dép. : *E. Guiraud, 3, place des Arènes, Nîmes.* T. 36-54.

Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURÉ cadre Provenc. Tcf. fine cuis.; crus choix. T. 36.

GERS. — Dél. dép. : *M. Alliot, 4, rue de Baron, Auch.* T. 54.



Notre Panonceau.

GIRONDE. — Dél. dép. : *G. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux.* T. 35-53, dél. rég. : *E. Jeanneau, 203, rue Nationale, Saint-André-de-Cubzac; J. Farges, Marchepinte.* T. 4. *Croix-d'Hins.*

Bordeaux. — CAFÉ DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33-68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac. 15, c. Intendance. Tcf. T. 80-088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE, 8 à 12, rue Capdeville. T. 52-03. Rép. ser.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTÉ 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. Aquitaine 93-296.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12, rue Cursol. T. 54-66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ. tt. marque. T. 81-303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY, 64, rue Saint-Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tt. carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRONDIN, 33 route Médoc. Rép. sér. R. 22-82.

Arcachon. — HOTEL RICHELIEU. Tcf. son restaurant sur la place. Pr. mod. T. 0-50.

Arcachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3-53.

La Réole. — ATELIERS de MÉCAN. et CARROSSERIE DE GUYENNE, 11 avenue Carnot. T. 47.

Marchepinte. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64 Croix d'Hins.

Talence-Bordeaux. — GARAGE BEASLAS Rép. sér. 119, route de Toulouse.

HAUTE-LOIRE. — Dél. rég. : *J. Roussillon, boulevard de la République, Le Puy.* T. 281.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép. : *D. R. Martin, Rolenzoni.* T. 17.

HAUTES-PYRÉNÉES. — Dél. dép. : *L. Durand, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes; Dél. rég. L. Massol, 75, boul de la Grotte, Lourdes.*

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Près Grotte Année. T. 0-78.

Lourdes. — HOTEL LE CARILLON, avenue Hélios. Confort moderne. Cuisine soignée.

Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég. : *T. Arnold, Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains.* T. 2-89; Dr Meynier, Maison Desres, Saint-Julien-en-Génevoux; E. Baffou, route de Bonneville, Annemasse. T. 176.

Évian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V.d.V. T. 38.

Saint-Julien-en-Génevoux. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép. : *C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges.* T. 26-14; Dél. rég. R. Herlin, 25, rue de la Révolution, Limoges.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillage aux meilleurs prix.

HÉRAULT. — Dél. rég. : *R. Cébe, 7, avenue Saint-Saëns, Béziers.* T. 10-36.

Montpellier. — GARAGE BOURRELY, 11, rue Bourrely; ag. Delahaye, Chenard, Bugatti. T. 53-78.

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép. : *André Belleville, 43, rue des Masses, à Paramé.* T. 50-64. Dél. rég. : *Pierre Roche, 7, rue Lesage, Rennes.* T. 38-12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO. à boul. La Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33, rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

Saint-Malo. — HOTEL DE L'UNIVERS. T. 20-21.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég. : *A. Bodin, ingénieur du Service Vicinal Azay-le-Rideau; A. Trouve, rue Neuve, Château-Lavallière; G. Thauraux, à Restigné; Devaulx de Chambord, La Coutière, par Perrusson.*

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage. T. 1-93.

Tours. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.

Tours. — CAFÉ DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1-25.

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Orget. Station-Service des Pneus. T. 19-99.

Tours. — SERVICE TÉCALÉMIT. Lavage rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spé. V.d.V., 4, rue Charles-Gilles.

Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables.

ISÈRE. — Dél. rég. : *N. Comte, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voiron; L. Eyrraud, 7, place du Champ-de-Mars, Bourgoin.* T. 462.

Grenoble. — CAFÉ DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.

Grenoble. — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0-23.

Grenoble. — HOTEL LESDIGUIÈRES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis, Garage.

Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, rue République. Tcf. son restaurant. T. 0-23.

Grenoble. — HOTEL EUROPE, place Grenette, plein centre Restaur. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — HOTEL-PENSION LAKANAL Ch. des Bergers. Tcf. B. accueil.

Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, avenue Alsace-Lorraine. Plat du j. cte.

Grenoble. — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès, Atelier moderne de répar. T.
Grenoble. — GARAGE DU PARC, rue Liberté, p. Poste, Chenard-Walker. Nuit. T. 3-53.
Grenoble. — GARAGE DU BUGEY, 16, rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. P m. T. 6-85.
Grenoble. — RENOV-PNEUS, place Vau-canson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25-74.
Bourgoign. — PNEUMATIQUES-ACCES-SOIRES, Huiles. Ess., 20, rue République.
Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL, Tcf. Table parfaite G. Année. T. 34.

Les Vieux du Volant s'aj- dent en toutes circonstances.

JURA. — Dél. dép. : J. Thévenod, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. T. 0-08.
Morez. — GARAGE CITROËN, Marcel Armion, 47, rue République. Toutes réparations.
Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE Tcf. Tennis, G. séjour. idéal. T. 32.
LANDES. — Dél. rég. : P. Gigot, à Saint-Paul-les-Dax. T. 3-49.
Saint-Paul-les-Dax. — GARAGE CITROËN Réparations soignées. R. N. 10. T. 3-10.

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég. : J. Finance, 5, route de Rémené, Blois; G. Morgot, bout de la gare, Romorantin.

LOIRE. — Dél. dép. : S. Dumas, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Étienne.
Roanne. — CARROSSERIE OJARDIAS, Mais. fondée en 1812. Gar. chauffé. 19-21, rue Noëtias. T. 24-37.
Roanne. — Ets LAFAY, Agence RENAULT Station-Service, 79, place Diderot. T. 2408.

Roanne. — RELAIS-BLEU, 1, place de la Loire. T. 33-51. Huiles et Carburants N/e. 7.
LOIRE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : G. Hoenig Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino La Baule, T. 1-37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1^{er} ordre. T. 138-35.
Nantes. — RESTAURANT DURAND à Pont-Rousseau, spécialités culinaires rég. T. 165-38.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.
La Baule. — FLEPEN-HOTEL. T. 24-25, 107, avenue de Paris. Tout confort.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.
La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 30-35 frs. G. T. 1-04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. Hôtel Pension. Tcf. T. 45.
La Baule. — AGENCES DE BRETAGNE, 27, avenue de la Gare. Ouv. tte année. T. 20-65.

La Baule. — GARAGE MINOT, route de Paris, Citroën, Station Service J. et N. T. 71.
La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1-57.

Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET PLAGE, Tcf. Restaurant Parc, Tennis, Garage. T. 2.
Pornichet. — ARMORIC AGENCE, avenue de la Gare, Maison de confiance. Toute année.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, place Delzeux, Citroën, Station Service. T. 5-28.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau.

LOIRET. — Dél. dép. : E. France, 55, fg. Bannier, Orléans. T. 21-53.
Orléans. — GRAND HOTEL STAIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20-13.
Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR Tcf. Restaurant, Garage. T. 24-35.

Orléans. — AUTO-GARAGE DE FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1-53.
Gien. — HOTEL DE L'ÉCU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.
Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Étape cul. spé. G. T. 75.
Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.
Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

LOT-ET-GARONNE. — Dél. dép. : G. Bélis, 17, c. du 14-juillet, Agen; dél. rég. : A. Arguillat fils, Barbaste. T. 16; R. Gayraud, 22, rue d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.

LOZÈRE. — Dél. dép. : Ch. de Brion, Fournels. MAINE-ET-LOIRE. — Dél. rég. : G. Jeanne-tau, 1, rue Laboulaye, Angers.

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23, rue Chat-Gontier. Cg. T. 6-59.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, boul. Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23-23.

Angers. — GARAGE BOUTIN, Frères, 46 boul. R. René Delage, Fiat, Talbot. 20-85.

MANCHE. — Dél. dép. : E. Fouret, 9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5-17; dél. rég. : R. Lelion, à Villedieu-les-Poëles; M. Higelin, Saint-Sauveur-le-Vicomte. t. l'année Pm. Gg. U. S. N. Pa. 39 bc.

Cherbourg. — HOTEL DU CASINO. Ouv. T. 17.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE, Tcf. La Bonne Maison. G. T.

Villedieu-les-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën, Atelier Moderne T.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons.

MARNE. — Dél. dép. : L. Hatzfeld, 176, rue de Vesle, Reims. T. 38-16; dél. rég. : A. Cunin, 10, rue de l'Écu, Reims. T. 35-98; A. Ollinger, 5, rue du Lt-Colonel Picquart, Vitry-le-François.

Reims. — HOT. BRISTOL et NORD RÉUNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T. 3508, 3903, 5938.

Reims. — PNEUS STATION, SERVICE HATZFIELD. Service parfait. T. 39-16.

Châlons-s-Marne. — HOTEL-REST DU POT D'ÉTAINE. Tcf. Gar. Pm. T. 189.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ÉTOILE. Étape culinaire. Grand Garage. T. 57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2-15.

MAROC. — Dél. dép. : J. Péreira, à Fédala. HOTEL-REST. DES RUINES DE BANASSA Pm. G., chez un camarade, Souk-el-Tleta du Gharb.

MAYENNE. — Dél. dép. : M. Brilhault, 93, rue de Bretagne, Laval. T. 2-07 et 1-24.

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1-86.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Dél. rég. : O. Courty, 86, rue de Metz, Longwy.

MONTE-CARLO. — Dél. dép. : S. Soriano, 6, boulevard des Moulins. T. 5-97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino. T. 3-67.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3-26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boul. Albert-1^{er}, Tcf. Rest. en terrasse. T. 0-38.

Monaco. — ÉLECTRICITÉ-AUTO, 1, rue Açores. Répar. rap. et soign. T. 15-03.

MORBIHAN. —

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage. T. 21.

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRÉ. Renault, 7, rue Le Brix et route Nantes.

MOSELLE. — Dél. dép. : F. Lefèvre, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5-39.

NIÈVRE. — Dél. dép. : A. Decelle, 28, rue Saint-Bénin, Nevers. T. 4-33; dél. rég. : J. Dequerque, 26, r. J. Jaurès, Nevers. T. L. Petit à Cosnes; P. de Laplanche, Millay.

NORD. — Dél. dép. : A. Dufossez, 32, boul. Liberté, Lille. T. 11-05; dél. rég. : J. Decupère, 21 bis, rue du Maréchal-Morier, Le Caleau. T. 0-35.

Lille. — HUILE LUBROCILINE. Ets Franchomme et Scribe, 217 boul. Liberté. T. 300-03.

Lille. — Palais Lillois de l'Automobile, 9, rue Anatole-France, Concess. Général motors, stat. serv. Ouvert tout. et nuit. T. 540-11-12.

Lille. — Brasserie METROPOLE, son orch. son rest., son bar réputés. Pm. T. 529-11-12-13. Marcq-en-Baix. — SICA. Ch. Delecroix, distrib. Dodge, 4, boul. de Lille. T. 595-35.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SÉRIEUSES.

OISE. — Dél. rég. : P. Masson, 1, place de la Gare, Compiègne. T. 6-40.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLETERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1-07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant serv. parfait. T. 0-85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS, Peugeot, Panhard. T. 1-66.

ORNE. — Dél. rég. : A. Rougeyron, à Domfront; F. Sabine, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

Bagnols-de-l'Orne. — HOTEL DÉ TESSÉ. Tesse-la-Madeleine, cuisine au beurre. T. 35.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép. : F. Roussel, 15, rue Pasteur, Arras. T. 847; dél. rég. : R. Corbasson, 57, rue de la Mer, Berck-Plage; F. Deherrison, fg Saint-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, boul. Strasbourg, Arras. Dr R. Bommer, château de Wardrecques.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres, 57, rue de la Mer.

Boulogne-sur-Mer. — GARAGE THIERS, ouv. et n. stat. serv. Tcf. Dép. T. 1779.

PUY-DE-DOME. — Dél. rég. : F. Bouchandy, Hotel de Londres, Le Mont-Dore. T. 56.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station-Service. « Standard, place Delille ».

Besse-en-Chandesse. — HOTEL PROVINCIAL. Tcf. Villég. idéale. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES, Tcf. Prix modérés, sur Parc du Casino.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Répar. T. 0-73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, route de Charade. Pension. Restaur. Gd Parc. T. 1-92.

Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu.

RHÔNE. — Dél. dép. : G. Lévy, 25, rue des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38-53; dél. rég. : R. Malaval, 28, r. Chevreul, Lyon. T. Parmentier 36-47; Graillot, 18, r. Denfert-Rochereau, Givors. T. 123. « NERVIT-RAVITAILLEMENT », Acc., Ess. Huile, Pneus, Cond. spé. V.d.V. — Lyon, 209, avenue Berthelot, Gr. 223, rue des Culattes, Oullins, 163, Gde-Rue Champagne, 44, rue Lanesan. — Craponne, 117, avenue Ed-Millaud.

Lyon. — HOTEL BRISTOL (Meubl.) pr. Perrache, 28, cours de Verdun. Tcf. T. : F. 56-55.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rue des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48-88.

Lyon. — GARAGE JEAN-JAURÈS, 51, avenue Jean-Jaurès, Atl. de répa. T. : P. 09-28.

Lyon. Mulatière. — GARAGE DU CONFLUENT, avantages aux V.d.V.

Villefranche. — Garage UNIS. T. 3-71. Route Nat. 6, Station Service mod. Renault.

SAONE-ET-LOIRE. — Dél. dép. : *J. Ravatin*, 6, rue *Lacreteille*, *Macon*. T. 352; dél. rég. : *Marin Faure*, 6, rue de l'Asile, *Châlons-sur-Saône*. T. 306; dél. rég. : *Lemaitre*, 21, avenue de la *Gare Autun*.

Macon. — HOTEL BELLEVUE ET LA-MARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2-68.

Macon. — BRAS. REST. DU TONNEAU, 12, rue *Gambetta*, face Chambre du Commerce. T. 2-35.

SARTHE. — Dél. dép. : *L. Gamba*, 106, rue *Chancy*, *Le Mans*.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue *D. Leroy* spéc. rég. rendez-vous *Gourn*.

Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet Dunlop, rép. sér. T. 570.

La Flèche. — GARAGE CLOSIER, Ag. Peugeot, réparations sérieuses. Dép. J. et N. T. 1-73.

Suivez les RÉUNIONS régionales des Vieux du Volant.

SAVOIE. — Dél. dép. : *L. Vuillermet*, 17, boul. de la *Colonne*, *Chambéry*.

SEINE-INF. — Dél. dép. : *A. Drancé fils*, 38, quai *G.-Boulet*, *Rouen*. T. 372-52; dél. rég. : *R. Briulet*, 15, rue des Galeries, *Fécamp*. T. 314; *A. Driffin*, 67, avenue *Verdun*, *Dieppe*; *E. Rigaux*, 18, quai *iLambardie*, *Le Havre*. T. 67-40.

Caudébec. — REST RADIO-NORMANDIE, pergola, vue unique Seine. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas d'Alliermont. — AUTO-RÉPARATION. Mécan. Elec. Ttes marques. Dépan. nuit. T. 21.

SEINE-ET-MARNE. — Dél. rég. : *M. Feillée*, 17, rue du *Grand-Cerf*, *Meaux*. T. 0-39; *P. Guillaumet*, 6, allée *François-I^{er}*, *Fontainebleau*.

Claye-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES Tcf. Table Table exquise. G. T. 58-11.

SOMME. — Dél. dép. : *R. Bulot*, 172, rue *Laurendeau*, *Amiens*. T. 430; dél. rég. : *Michel Dore*, 30, chemin d'*Hocquet*, *Abbeville*; *F. Hols-taine*, avenue de la Républ. *Péronne*. T. 221; *P. Bail*, rue du *Mont-Roti*, *Cayeux-s.-Mer*.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau.

TARN. — Dél. dép. : *M. Mencerey*, 5, rue *d'Elbène*, *Albi*. T. 3-36.; dél. rég. : *L. Bolon*, rue du *Galinier*, *Mazamet*.

TARN-ET-GARONNE. — Dél. dép. : *L. Brouillaud*, 40, rue *Lagravère*, *Montauban*.

Terr. Belfort. — Lepuix-Gy, Ballon d'Alsace. HOTEL TOURTET-KOLB. Ses truites, ses spécialités.

TONKIN. — Dél. : *R. Girardot*, 27, boul. *Roland*, *Hanoï*.

Lyon, Peugeot, Panhard, Nuit. T. 67.

VAR. — Dél. rég. : *M. de Beney*, 9, rue *Colbert*, *Toulon*; *M. Fabbre*, avoué à *Brignoles*. T. 161; *G. Roudeillac*, 8, boul. *Georges-Clemenceau*, *Draguignan*; *H. Alquier*, *Ille de Port-Cros*; *Pierre Auricat*, 43, avenue de *Belgique*, *Hyères*.

Draguignan. — ELECTRIC AUTOS, all. Azemars. Tte l'électricité auto. T. 82.

Hyères. — HOTEL SUISSE ET DES ILES. Tcf. Restaurant. Année. G. T. 1-01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés, T. 0-76.

Port-Gros. — HOSTELLERIE PROVENCALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.

Sainte-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE. Rép. sér. Atel. mod.

VAUCLUSE. — Dél. dép. : *Félix Cler*, 19, r. des *Teinturiers*, *Avignon*. T. 5-31; Dél. rég. : *J. Borelly*, 15, boul. la *Gare*, *Carpentras*. T. 154.

Avignon. — STATION-SERVICE ESCHALIER, route de Marseille. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-les-Avignon. — LE PRIEURÉ, Cadre Provenc. Tcf. fine cuis., crus choisi. T. 36. Mornas. — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rte Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.

VENDÉE.

Fontenay - le - Comte. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Restaurant G. T. 2-62.

Saint-Jean-de-Monts. — HOTEL DE LA PLAGE, le seul sur plage. Sa cuisine.

Saint-Jean-de-Monts. — GARAGE MODERNE. Rép. sér. mécan. gle.

VIENNE. — Dél. dép. : *E. Morin*, 75, avenue de *Bordeaux*, *Poitiers*. T. 5-39; dél. rég. : *L. Didelot*, 6, rue de l'*Hôtel-Dieu*, *Poitiers*. T. 0-44; *Schrok*, *La Command*, *d'Orion*, *Châtellerault*.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères. Citroën Atl. moderne, 34, rue Carnot.

Poitiers. — GRAND HOTEL DU JET D'EAU. Tcf. Restaurant-Brasserie, place d'Armes.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16, rue *Président-Wilson*. T. 1-99.

Les Vieux du Volant justifient leur QUALITÉ par leur conduite.

VOSGES. — Dél. dép. : *M. Daudé*, place *Guilgot*, *Epinal*. T. 34-05.

YONNE. — Dél. rég. : *G. Bidault* de l'*Isle*, à l'*Isle-sur-Serein*.

Joigny. — CENTRAL GARAGE, 2, quai *Paris*, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD Tcf. 25 ch., cuis. bourg. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105 rue

RÉGION PARISIENNE

Paris. — LE TOURISTE (café-brass.), 83, avenue de la Grande-Armée. T. Passy 02-86. *Paris*. — GRAND HOTEL DE L'EUROPE, 15, rue de Constantinople. Rest. Tcf.

Paris. — MODERN-HOTEL, 3, rue *Parrot*, près gare Lyon. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — MIAMI HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillot, Tcf. mod. T. Et. 36-26.

Paris. — SPORT NORD, 27, rue *Dunkerque*, Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — GRAND GARAGE DU COURS DE VINCENNES, 42, cours de Vincennes. Maison de confiance.

Paris. — STATION SERVICE DE BORD, Ess. huile. Entretien ttes voit., 54, avenue Daumesnil, T. Did. 44-20.

Paris. — MAINE AUTOM. Le gar. des V.d.V. Récep. amic., 3, rue Aug.-Mie. Dan. 66-48 (14).

Paris. — LE MÉDECIN DES MOTEURS. P. Du May, 171, boul. Davout, rép. sér. Roq. 53-45.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20^e). Amilcar, Citroën, Peugeot.

Paris. — SCRIP-AUTO, voit. occas. prov. reprises. Ag. Renault, 34, r. Guersant. Eto. 08-22.

Arcueil. — PONTONS DE GRAISSAGE, 47, Route d'Orléans, Lavage, Huile, Ess.

Asnières. — ROYAL AUTO ÉCOLE, 6, avenue des Crésillons. T. Grès. 23-59.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé, 97, boul. Bineau.

SEINE-ET-OISE. — Angerville. — GARAGE DE L'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis. T. 46.

Arpajon. — RESTAURANT MÉTIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1-16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Gde-Rue, ag. Renault, Trav. conscienc. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISTOPHE, Ag. Renault, Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde Rue Citroën, Delage, Latil. T. 0-01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE Hotel-Restaurant Bathélémy. G.

Le Vésinet. — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT RÉPUTÉ Gg. T. 6-30.

Linas. — GARAGE DES AS, route d'Orléans, Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTOMOBILE, station-service, pont elev. T. 48.

Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150, route Nle, 14, Artisan Mécan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T. Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU. Accueil, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — NATIONALE STATION-SERVICE, Route Fontainebleau, Nuit. T. 97.

Saint-Gratien. — AU RELAI VERT, Route Nle, 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

Saint-Ouen-l'Aumône. — GARAGE HINAUD Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2-34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET. Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s.-Marne. — GARAGE RICHARD, 8, route Plessis, Chenard, Laffly. T. 60. P. mod.

HOTELS SAINT JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, Rue Saint-Honoré — 202, Rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS DES TUILERIES JARDIN INTÉRIEUR DONNANT TOUTE TRANQUILITÉ AUX CHAMBRES

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et Téléphone avec la ville et Inter — Tél. : OPÉRA 02-30 à 02-35

M. LERCHE, Directeur et Membre des "VIEUX DU VOLANT" sera très heureux de vous recevoir Carte n° 1014 chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel Adr. : Tél. : JAMBALANY III PARIS

Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS DE JUILLET ET AOUT 1938

9865. Marguinaud Henry (1920), Paris. — 9866. Boutel Jeanne (1919), Paris. — 9867. Galland Louis (1921), Maroc. — 9868. Sandré Joseph (1923) Moselle. — 9869. Labrousse Louis (1916), Charente. — 9870. Martin André (1923), Nord. — 9871. Ninive Georges (1923), Nord. — 9872. Drevet Joanny (1910), Rhône. — 9873. Danton Pierre (1917), Somme. — 9874. Bignard Alfred (1906), Somme. — 9875. Compin Jean (1922), Somme. — 9876. Leroux Paul (1922), Manche. — 9877. Ansaldo Roger (1922), Hérault. — 9878. Labat André (1922), Haute-Vienne. — 9879. Doussin Lucien (1920), Seine-et-Marne. — 9880. Philibert Fernand (1917), Ardèche. — 9881. Régnier Eugène (1921), Aube. — 9882. Moreau René (1914), Paris. — 9883. Jaubert Émile (1909), Vaucluse. — 9884. Figuière Marcel (1919), Loire. — 9885. Levavasseur Maurice (1914), Manche. — 9886. Bunet Lucien (1922), Seine. — 9887. Legros dit Lucien Normand (1922), Paris. — 9888. Colson Raymond (1921), Paris. — 9889. Labarrère Albert (1919), Paris. — 9890. Médard Julien (1917), Loire. — 9891. Bellon Paul (1923), Drôme. — 9892. Charanel Jean (1914), Paris. — 9893. Bernanté Anatole (1923), Rhône. — 9894. Chirac Abel (1923), Seine. — 9895. Morel Albert (1920), Saône-et-Loire. — 9896. Ory Marcel (1923), Sarthe. — 9897. Boggia Germaine (1923), Haute-Savoie. — 9898. Crétin Louis (1916), Rhône. — 9899. Letellier Gustave (1913), Seine-Inférieure. — 9900. Viaux Jean (1916), Yonne. — 9901. Roux Jean (1916), Seine-et-Marne. — 9902. Duchesne Charles (1899), Seine-Inférieure. — 9903. Girilli Louis (1916), Paris. — 9904. Boudin Charles (1906), Drôme. — 9905. Gayon Gaston (1920), Creuse. — 9906. Simonet Jean (1922), Liban. — 9907. Merklen Charles (1906), Paris. — 9908. Buplessy Pierre (1923), Oise. — 9909. Jacquemin Pierre (1921), Paris. — 9910. Bruno Louis (1907), Alpes-Maritimes. — 9911. Padilla Ernest (1922), Maroc. — 9912. Cusamand René (1922), Maroc. — 9913. Campagne René (1923), Pas-de-Calais. — 9914. Cosnard Paul (1909), Eure. — 9915. Dufossé Maurice (1923), Oise. — 9916. Dupouy Marcel (1911), Basses-Pyrénées. — 9917. Weyrather Joseph (1924), Rhône. — 9918. Laurençot Auguste (1923), Aube. — 9919. Levecque Gérard (1909), Paris. — 9920. Boudoux Renée (1915), Oise. — 9921. Goirand Romain (1921), Var. — 9922. Avezard Henri (1913), Loiret. — 9923. Ragot Marcel (1918), Loiret. — 9924. Sellié Lucien (1921), Somme. — 9925. Taisne Hector (1917), Paris. — 9926. Caldevilla Marcel (1915), Paris. — 9927. Guion Pierre (1908), Paris. — 9928. Dhainaut Émile (1923), Nord. — 9929. Blaison Eugène (1903), Manche. — 9930. Lauvernier Eugène (1917), Finistère. — 9931. Bonnel Gustave (1916), Seine. — 9932. Delansonnié Julien (1901), Pas-de-Calais. — 9933. Léger Lazare (1918), Saône-et-Loire. — 9934. Baford Marcel (1922), Saône-et-Loire. — 9935. Pariset Alphonse (1910), Moselle. — 9936. Teinturier Jean (1920), Meuse. — 9937. Coste Pierre (1920), Loire. — 9938. Négadelle Charles (1911), Loire. — 9939. Amirault Auguste (1906), Vienne. — 9940. Dufour Maurice (1913), Aube. — 9941. Picard Jean (1922), Saône-et-Loire. — 9942. Ferré Jacques (1919), Paris. — 9943. Lenouvel Léon (1920), Seine. — 9944. Lamarche Antoine (1917), Algérie. — 9945. Gouguet René (1920), Charente. — 9946. Gonon Auguste (1907), Paris. — 9947. Viard Émile (1922), Paris. — 9948. Gandois Jean-Baptiste (1922), Haute-Vienne. — 9949. Balagayrie Paul (1907), Lot. — 9950. Debes Georges (1920), Paris. — 9951. Rivet Paul (1921), Paris. — 9952. Glorget Émile (1912), Alpes-Maritimes. — 9953. André Louis (1908), Alpes-Maritimes. — 9954. Fouilleul Georges (1921), Manche. — 9955. Bazin Raymond (1923), Eure. — 9956. Bonnin François (1922), Vendée. — 9957. Naudon Henri (1920),

Vendée. — 9958. Gobet André (1921), Manche. — 9959. Devilliers Henri (1923), Marne. — 9960. Bonimond Henry (1908), Bouches-du-Rhône. — 9961. Boyer Marc (1919), Gironde. — 9962. Chagot Jean (1911), Paris. — 9963. Ginoux Roger (1919), Bouches-du-Rhône. — 9964. Hérété Frédéric (1922), Var. — 9965. Gillet Edmond (1915), Rhône. — 9966. Grielens Jean (1919), Vaucluse. — 9967. Pajot Roger (1922), Loire-Inférieure. — 9968. Douin André (1917), Rhône. — 9969. Arbib Gino (1920), Paris. — 9970. Thüer Jacques (1923), Yonne. — 9971. Baggas Georges (1912), Seine-Inférieure. — 9972. Gindraud Henri (1919), Paris. — 9973. Hamel Marcel (1919), Seine. — 9974. Docteur Bordier Jean (1907), Creuse. — 9975. Sibenaler Charles (1920), Loire-et-Cher. — 9976. Boulanger Albert (1923), Oise. — 9977. Leducq René (1920), Somme. — 9978. Sanders Pierre (1923), Nord. — 9979. Durand Robert (1919), Paris. — 9980. Vte du Bouëxic Alain (1915), Morbihan. — 9981. Barret France (1921), Somme. — 9982. Fréquenez Paul (1914), Paris. — 9983. Goy Laurent (1922), Isère. — 9984. Simard René (1906), Paris. — 9985. Clet Georges (1921), Bouches-du-Rhône. — 9986. Vamvalleghen Joseph (1919), Yonne. — 9987. Hérault Roger (1923), Charente. — 9988. Fabre Alphonse (1902), Bouches-du-Rhône. — 9989. Loiseau Raymond (1919), Manche. — 9990. Quemin René (1923), Creuse. — 9991. Renaudin Raymond (1916), Marne. — 9992. Chamot Joseph (1921), Haute-Savoie. — 9993. Lenglet Raoul (1917), Seine-Inférieure. — 9994. Studler Paul (1917), Seine-Inférieure. — 9995. Radde Louis (1922), Oise. — 9996. Nourri Jean (1922), Bouches-du-Rhône. — 9997. Piriou Louis (1919), Somme. — 9998. Thion Albert (1923), Loiret. — 9999. Robin Auguste (1923), Côte-d'Or. — 10.001. Bestard Gabriel (1913), Seine-et-Marne. — 10.002. Demaret Georges (1916), Pas-de-Calais. — 10.003. Boulanger Winoc (1920), Pas-de-Calais. — 10.004. Martelli Louis (1922), Var. — 10.005. Chevalier Robert (1922), Sarthe. — 10.006. Lejet André (1923), Sarthe. — 10.007. Jay Marcel (1923), Saône-et-Loire. — 10.008. Bourdier Ferdinand (1913), Paris. — 10.009. Gagnard Léon (1917), Bouches-du-Rhône. — 10.010. Grenier Ernest (1914), Gironde. — 10.011. Rinaldi Blaise (1917), Bouches-du-Rhône. — 10.012. Duterte Edmond (1920), Pas-de-Calais. — 10.013. Durepaire Alexandre (1919), Haute-Vienne. — 10.014. Bolliet Roger (1921), Paris. — 10.015. Amblard Jean (1902), Paris. — 10.016. Lebas Albert (1921), Cher. — 10.017. Vergne Jacques (1912), Loire. — 10.018. Bontemps Paul (1923), Haute-Vienne. — 10.019. Perrier Henri (1913), Gard. — 10.020. Lafay Jean (1914), Rhône. — 10.021. Christiaëns Valère (1904), Seine-et-Oise. — 10.022. Soubeyrand Jean (1920), Loire. — 10.023. Fafet Louis (1909), Somme. — 10.024. Thibeaux Hubert (1914), Saône-et-Loire. — 10.025. Nourtier Alfred (1922), Indre-et-Loire. — 10.026. Caron Louis (1922), Haut-Rhin. — 10.027. Secouet Fernand (1922), Charente. — 10.028. Bouzat André (1923), Haute-Vienne. — 10.029. Fontaine Camille (1919), Jura. — 10.30. Lefèvre André (1923), Paris. — 10.031. Zerlaut Louis (1910), Vendée. — 10.032. Therme Charles (1920), Isère. — 10.033. Lévy Édouard (1904), Basses-Pyrénées. — 10.034. Ramond Marcel (1917), Seine-Inférieure. — 10.035. Philip François (1919), Bouches-du-Rhône. — 10.036. Berthot Louis (1917), Saône-et-Loire. — 10.037. Plattecuro Robert (1923), Pas-de-Calais. — 10.038. Canivet Gervais (1921), Ardennes. — 10.039. Bigot André (1922), Seine-Inférieure. — 10.040. Balcaen Eugène (1916), Paris.

(La suite des nouveaux adhérents et la liste de ceux inscrits en septembre paraîtront dans le numéro de novembre.)

SAVEZ-VOUS ?...

- Ce qu'écrivent le Président des Vieux du Volant ? (voir page 9).
- Quand a lieu la Fête annuelle des Vieux du Volant ? (voir page 10).
- Ce qui est présenté au Salon ? (voir pages 1 et suivantes).
- Ce qu'il faut faire en cas d'accident contre un adversaire insolvable ? (voir page 6).
- Quelle est la plus grande vitesse sur terre ? (voir page 7).
- Ce que l'on nous écrit ? (voir page 8).
- Ce qu'est le Corps des Volontaires Automobilistes des Vieux du Volant ? (voir page 11).
- Quels sont les derniers inscrits aux Vieux du Volant ? (voir page 16).

Et si vous avez pu répondre à six de ces questions, c'est la preuve que votre mémoire est bonne et que... vous avez bien lu Au Volant.
Merci !

Vieux du Volant

portez

le fanion. 10 frs

l'insigne-boutonnière. 6 frs

franco

N'OUBLIEZ PAS QUE
on s'éclaire, on se chauffe, on cuisine, on soude
sur la Route et à l'Étape avec le **GAZ MAGONDEAUX**

Société Nouvelle MAGONDEAUX, 30, Bd Pershing, PARIS (17^e) — Pte Maillot

Téléphone : ÉTOILE 48-65 et 48-66

Renseignements gratuits — Remise 5 % en demandant la notice A

L'ENTR'AIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 10.000^e membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'ENTR'AIDE » sont assurés d'atteindre le but recherché.

Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club; l'offre d'emploi est faite par un collègue; où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour. Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 10 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administr., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Écrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

CHAUFFEUR, permis poids lourds, libéré service milit., très sérieux, demande place urgent. Éc. Au Volant.

AUTOS

CABRIOLET décapotable, ut aluminium, 4 places plus 2, Viva-Stella, moteur revisé, car-

rosserie et mécanique impeccable, six roues, cause achat camionnette. Px. 6.000 frs.

VIEUX TACOTS

PLUSIEURS vieux Tacots à vendre. S'adresser Au Volant qui transmet.

VINS

VINS DE BORDEAUX de propriétaire. Séverac, viticulteur, Portets (Gironde). Vignoble de famille depuis 1864. Expédition France et Étranger. Tarifs sur demande. Remises aux V. du V. Bordeaux 1904. Permis 711 (V. n° 2955).

LES GRANDS VINS TONIQUES DE LA COTE VERMEILLE, 10, Bd Clémenceau, Perpignan, offrent pour le prix de 145 fr. une bonbonne de 12 litres d'excellent vin Muscat Vieux titrant 20°, logé franco. Représentants bien rétribués sont acceptés.

DIVERS

A VENDRE, Moteur Diesel-Renault 8 CV très bon état avec ou sans dynamo 5,5 kw. Chargères, Gueugnon (S.-et-L.).

FAITES ASSURER
vos amis
CONTRE LES ACCIDENTS
en les faisant adhérer aux
Vieux du Volant

Vous êtes convaincu de l'utilité de la
CAMPAGNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

DEMANDE D'INSCRIPTION

(à envoyer 10, rue Pergolèse, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX DU VOLANT » ;
à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription et vous les certifie exacts. J'y joins la somme de 50 francs, montant du droit d'entrée.

NOM : _____

Prénom : _____ Nationalité : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Date du permis de conduire : _____

N° du permis : _____ Lieu de délivrance : _____
, le _____ 19_____
(Signature)

à laquelle
vous apportez
votre collaboration
en étant des nôtres

**N'ACCEPTEZ PAS
QUE VOS AMIS
VOUS LAISSENT
TRAVAILLER
A
LEUR SÉCURITÉ
SANS
Y PARTICIPER**